

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

Article L 2121-25 du C.G.C.T

(« Dans le délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la Mairie, et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe »)

Numéros des délibérations	Objet	Décision du conseil municipal
2024-81	CONSEIL MUNICIPAL : désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2024-81-01	CONSEIL MUNICIPAL : modification de l'ordre du jour.	Adoptée à l'unanimité
2024-82	CONSEIL MUNICIPAL : adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2024.	Adoptée à l'unanimité
2024-83	CASINO : adoption du rapport annuel sur les conditions d'exécution de la délégation de service public 2022/2023.	Adoptée à l'unanimité
2024-84	SCOLAIRE : reconduction de la dérogation permettant l'organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées par semaine.	Adoptée à l'unanimité
2024-85	BUDGET VILLE : exonération de cotisation foncière des entreprises, en faveur des médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires au titre de l'article 1464 D du code général des impôts dans le cadre du classement de la commune en zone « France Ruralités Revitalisation ».	Adoptée à l'unanimité
2024-86	URBANISME : désaffectation et déclassement du domaine public communal des locaux de l'abattoir mis à disposition de la société Levasseur Réception en vue de leur cession.	Adoptée à l'unanimité
2024-87	FONCIER : échange de terrains situés rue Jean Métadier entre la commune nouvelle de Forges-Les-Eaux propriétaire des parcelles cadastrées AM n°669 et les propriétaires de la parcelle cadastrée AM 673 et autorisation de signature.	Adoptée à l'unanimité
2024-88	CAMPING : résiliation amiable du bail commercial conclu avec la société Camping La Minière et adoption d'un nouveau bail commercial à conclure avec la ladite société et autorisation de signature	Adoptée à l'unanimité
2024-89	BUDGET VILLE : attribution d'une subvention 2024 à l'association sportive du collège « Saint-Exupéry » de Forges-Les-Eaux.	Adoptée à l'unanimité
2024-90	BUDGET VILLE : annulation de la taxe foncière sur la propriété bâtie 2020 dûe par la SARL Poivert, à la suite de la fermeture de l'abattoir fin 2023.	Adoptée à l'unanimité
2024-91	BUDGET VILLE : adoption de l'avenant financier 2023-2024 à la convention tripartite 2021-2024 d'utilisation des équipements sportifs couverts par les élèves du collège Antoine de Saint-Exupéry et autorisation de signature.	Adoptée à l'unanimité
2024-92	BUDGET ANNEXE EAU : adoption du programme de complément de mesures de suivi renforcé des deux captages d'eau potable de Rouvray-Catillon et des modalités de son	Adoptée à l'unanimité

	financement en vue de solliciter l'attribution d'une subvention de l'agence de l'eau Seine-Normandie.	
2024-93	AFFAIRES SCOLAIRES : modification de la participation financière prévue dans la convention d'accueil des élèves du syndicat intercommunal à vocation scolaire de l'Abbaye et du Quesnay en unité localisée pour l'inclusion scolaire.	Adoptée à l'unanimité
2024-94	TRANSPORT SCOLAIRE : remboursement des pénalités pour inscription tardive d'un usager du fait de l'administration.	Adoptée à l'unanimité
2024-95	RESTAURATION SCOLAIRE : adoption du règlement intérieur de la cantine scolaire.	Adoptée à l'unanimité
2024-96	RESSOURCES HUMAINES : création d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service « Sport » au titre de l'article L 332-23-1 du code général de la fonction publique	Adoptée à l'unanimité
2024-97	RESSOURCES HUMAINES : adhésion au service national universel et autorisation du Maire à signer le contrat d'engagement en mission d'intérêt général.	Adoptée à l'unanimité
2024-98	RESSOURCES HUMAINES : recrutement d'un vacataire et de détermination du taux de vacation.	Adoptée à l'unanimité
2024-99	BUDGET VILLE : avis sur l'octroi de délai de paiement des arriérés de loyers de la société POIVERT.	Adoptée à la majorité absolue

Date d'affichage : 12 OCT. 2024

Date de mise en ligne sur le site internet : 12 OCT. 2024

La Maire



Christine LESUEUR